

Construire et rénover dans l'Aisne: la Thiérache



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne

La Thiérache, située à l'extrémité Nord Est du département de l'Aisne, est caractérisée par un paysage de bocage. Son architecture rurale spécifique et la mixité des matériaux locaux utilisés lui confèrent une identité bien particulière.

Les petits ensembles villageois, dominés par le clocher des églises fortifiées, sont implantés de manière diffuse et se fondent dans la trame végétale. Les bourgs-centres, par leur échelle, marquent davantage les paysages.

La Thiérache est un territoire qui ne subit pas de forte pression foncière. Si les paysages semblent peu affectés par le mitage dû aux constructions récentes, le respect de l'architecture traditionnelle thiérachienne dans les projets de création et de rénovation n'est pas toujours de mise, malgré la bonne volonté des propriétaires.

Ce Fil d'Ariane n°16 a pour objectif d'informer les particuliers et les acteurs locaux sur les constantes en architecture dans la Thiérache, afin de donner les éléments nécessaires pour la réalisation de projets de constructions neuves ou de restaurations de qualité. Ce document ouvre également les portes à l'architecture contemporaine, dont les lignes et les matériaux ne sont pas antinomiques avec le respect de l'identité thiérachienne et l'intégration dans un environnement architectural traditionnel.

CARTE CHROMATIQUE DE LA THIERACHE

La carte chromatique (nuancier) rassemble les différentes couleurs relevées dans la Thiérache pour les trois éléments essentiels que sont les couvertures, les façades et les menuiseries.

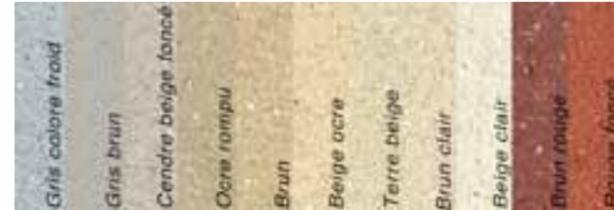
Couvertures



Essences du bardage bois



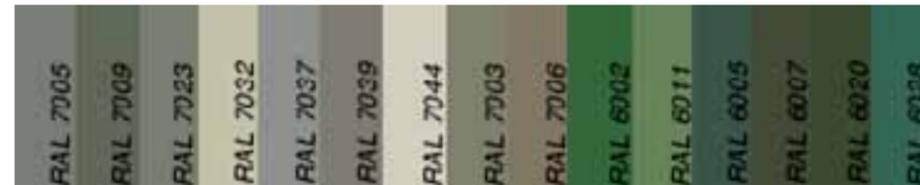
Façades



Aspect vieilli du bardage



Menuiserie et éléments anecdotiques



ADRESSES ET CONTACTS UTILES

> Aisne Habitat - SOLIHA

32 rue Marcelin Berthelot - 02000 LAON // contact.aisne@solihha.fr

> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de Picardie

67 avenue d'Ilalie - 80000 AMIENS // ademe.picardie@ademe.fr

> Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

18 rue Buffon - 02000 LAON // contact@capeb02.fr

> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne

34 rue Sérurier - 02000 LAON // caue02@orange.fr

> Direction Départementale des Territoires de l'Aisne

50 boulevard de Lyon - 02000 LAON // ddt@aisne.gouv.fr

> Fondation du patrimoine (délégation Picardie)

2 promenade Saint Pierre des Minimes - 60200 COMPIEGNE
picardie@fondation-patrimoine.org

> Maisons paysannes de France (délégation de l'Aisne)

43 rue de la loi - 02000 COUVRELLES // aisne@maisons-paysannes.org

> Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aisne

1 rue Saint Martin - 02000 LAON // sdap02@culture.gouv.fr

BATIMENTS ANNEXES

Les bâtiments annexes sont majoritairement réalisés en pan de bois ou/et en torchis avec un essentage (recouvrement d'un mur pour le protéger) de bois. Leurs ouvertures sont rares, à part les portes charretières. Leur aspect est celui de grands volumes, avec une croupe et un pignon trapézoïdal couvert en ardoise ou en bardage bois.



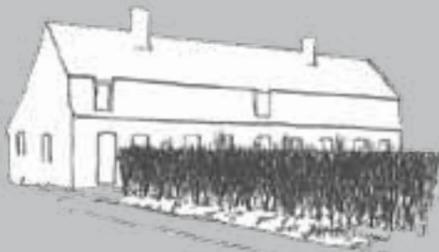
À RETENIR : Constructions annexes à pan de bois, torchis. Aspect «trapu» et volume pouvant être plus important que l'habitation principale. Ouvertures rares.

DANS LE CONTEMPORAIN : Les bâtiments annexes peuvent reprendre les caractéristiques et les matériaux de l'habitation principale, ou s'en démarquer en privilégiant le bois.

CLOTURES

Les clôtures se composent de haies d'arbustes de taille basse, occasionnellement, elles peuvent être constituées par des murs très simples avec un recouvrement en tuiles ou en ardoises.

Les haies délimitent le plus souvent l'ensemble de la parcelle et constituent une continuité au maillage bocager.



À RETENIR : La parcelle est entourée d'une clôture végétale arbustive, souvent sous la forme d'une haie de charmille taillée. En s'éloignant des constructions, elle peut se présenter sous une forme libre laissant échapper des petits arbres parfois taillés en têtard.

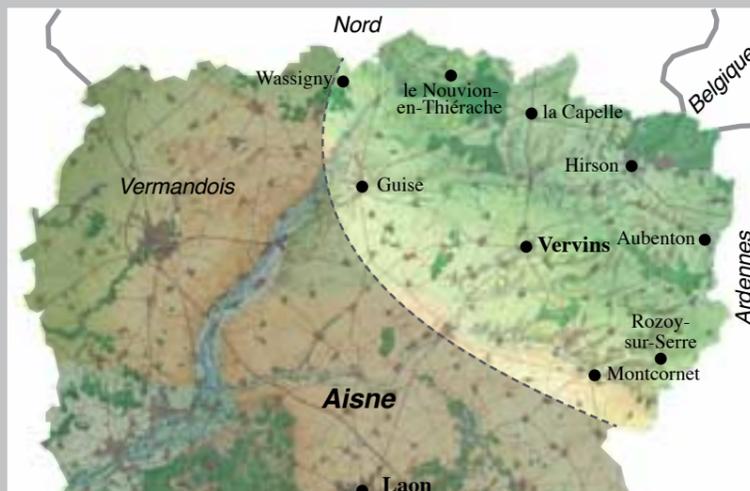
DANS LE CONTEMPORAIN : Conserver les haies existantes et les compléter si nécessaire en reprenant les essences végétales locales de type bocager.

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

L'aménagement paysager est primordial à l'intégration de vos projets de construction et d'extension, en particulier lorsqu'il s'agit d'une architecture contemporaine. La mise en place de haies vives ou taillées, la plantation d'arbres sur la parcelle permettront d'asseoir la construction sur le terrain. On veillera à privilégier les essences locales, notamment à feuilles caduques, cela confèrera au projet une plus grande homogénéité paysagère et donc une meilleure intégration dans son environnement.

Pour plus d'information : Plaquette «Cultivez son espace de vie», CAUE 02.

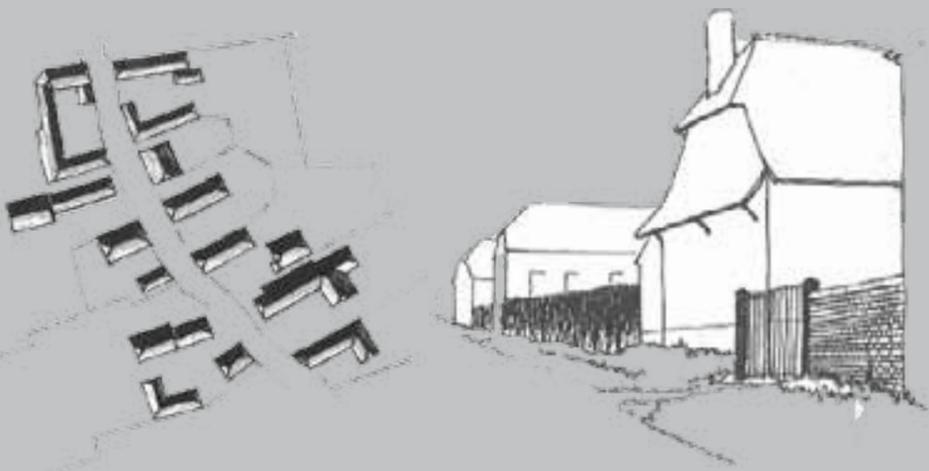
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE



Situés dans l'extrémité Nord Est du département de l'Aisne, le paysage et le bâti caractéristiques de la Thiérache (Thiérache Bocagère au Nord et Basse Thiérache au Sud) dépassent les frontières administratives du département.

IMPLANTATION DU BATI

La plupart des villages adopte une structure linéaire guidée le plus souvent par une voie ou une vallée où se greffe une constellation de hameaux ou de constructions isolées, généralement à destination agricole. Dans la Basse Thiérache, les villages sont davantage groupés.



Les constructions en Thiérache sont caractérisées par une implantation discontinue avec des haies séparant les parcelles. Les bâtiments peuvent aussi bien être perpendiculaires à la rue avec le pignon en alignement, que parallèles à la rue et en retrait.

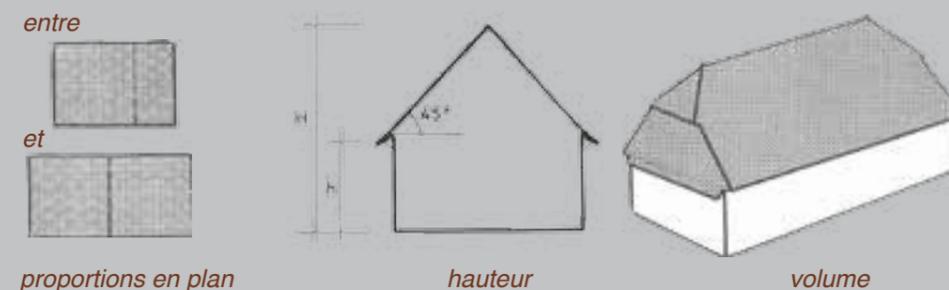
À RETENIR : L'implantation des constructions forme une trame discontinue de pignons et de façades en alignement de la rue. Des haies champêtres taillées, plantées entre ces bâtiments en assurent la continuité.

DANS LE CONTEMPORAIN : Les nouveaux bâtiments respecteront les alignements des constructions voisines perpendiculairement ou parallèlement à la rue.

ARCHITECTURE ET VOLUMES

Les volumes traditionnels de l'habitation sont plus allongés que ceux des granges :

- la proportion entre longueur et largeur est comprise entre 1,6 et 2,
- la largeur des bâtiments d'habitation est souvent de 6 à 7 mètres,
- la pente de toiture à 45° en moyenne entraine une proportion entre mur et toiture (h/H) de l'ordre de 1 sur 2 (les débords de toiture rabaissant le niveau de l'égout).



À RETENIR : Les formes générales sont simples : rectangles allongés. La longueur n'est jamais inférieure à 1,6 fois la largeur. Prédominance de la toiture.

DANS LE CONTEMPORAIN : Privilégier des compositions de volumes simples et allongés de tailles différentes, dans un esprit de continuité des toitures.

MATERIAUX ET FACADES

Les matériaux traditionnels de la Thiérache :

- la brique est le matériau de prédilection dans la construction. Ses couleurs peuvent aller du brun rouge au brun rouge foncé,
- le torchis en remplissage d'un colombage bois,
- le bardage en planches de bois brut et naturel posé horizontalement (tavillons),
- le silex utilisé en appareillage apparent,
- la pierre bleue souvent utilisée pour les encadrements et les soubassements. La pierre calcaire peut également se retrouver en maçonnerie,
- l'ardoise présente dans les éléments de toiture et de bardage des façades.



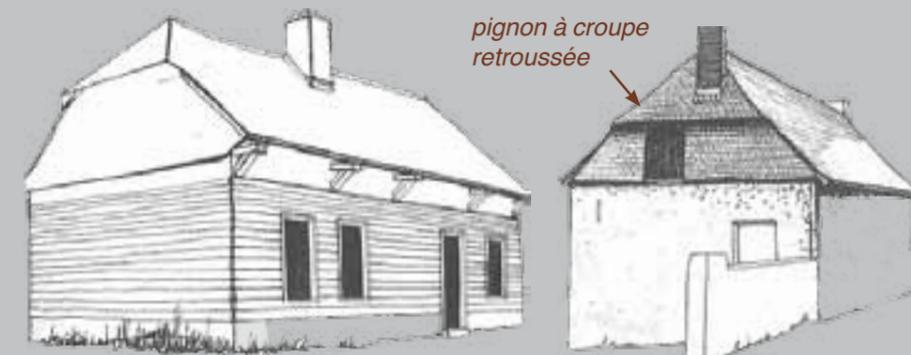
À RETENIR : Utilisation de mélanges de matériaux (bois, torchis, brique, pierre, silex...) et modénature sobre. Privilégier les bardages en bois horizontaux, les revêtements d'ardoise en partie haute des pignons.

DANS LE CONTEMPORAIN : Limiter l'usage des matériaux à un ou deux composants, en restant dans les tonalités chromatiques de l'architecture traditionnelle tout en permettant l'usage de matériaux innovants.

TOITURES

Dans le volume général de la maison, la toiture a une grande importance et constitue un élément dominant.

Les toitures comportent deux pans symétriques d'une pente comprise entre 45° à 50°, souvent terminées par des pignons coiffés d'une croupe retroussée. Le bas des versants, d'une pente légèrement plus faible, est constitué par des coyaux appuyés sur une panne sablière. Ainsi, ces toitures sont toujours débordantes d'environ 80cm le long des murs.



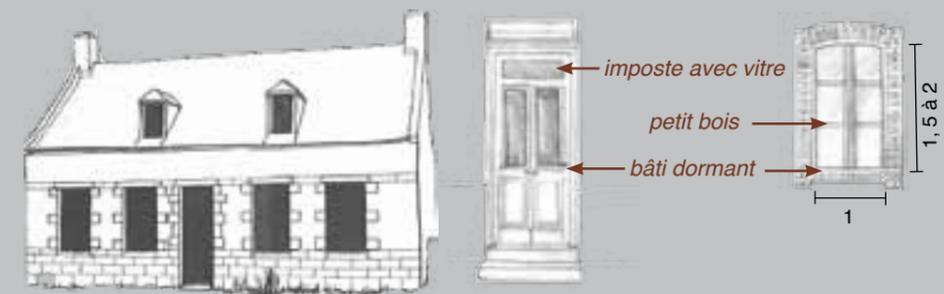
À RETENIR : Couverture en ardoises ou d'aspect semblable par la forme et la couleur, façades en tuiles vernissées de la couleur de la toiture. Pente des toitures à 45° minimum, deux pans symétriques, à toitures débordantes.

DANS LE CONTEMPORAIN : Réaliser des toitures de formes et de matériaux traditionnels. En cas de toitures terrasses, les végétaliser.

OUVERTURES

Dans l'architecture de brique et pierre les ouvertures sont percées avec régularité et les fenêtres sont rectangulaires de proportion plus haute que large dans un rapport de hauteur supérieure ou égale à 1,5 fois la largeur de l'ouverture. Pour les constructions en torchis ou pan de bois, ces règles de composition sont appliquées de manière moins stricte.

Les menuiseries reprennent la partition picarde à 6 carreaux et sont mises en couleur avec de la peinture. Les portes sont en bois plein et comprennent parfois des impostes vitrées.



À RETENIR : Proportion verticale des ouvertures dans l'esprit de la fenêtre picarde traditionnelle : 1 sur 1,5 à 2.

DANS LE CONTEMPORAIN : Privilégier la proportion verticale des ouvertures. Contraste marqué de pleins et de vides selon les orientations des façades.